

Image not found or type unknown



La periode de l'inscription mariage sur registre consulaire

Par **hakim**, le **13/07/2008** à **12:59**

bonjours lili bonjours tous le monde je suis marier ma femme a double nationalité française et algerienne et on a inscri sur le registres des acte des mariages au consulat generale de france a alger ca fait 3mois et j ai rien reçue comme convocation ou reponse ce que je veut juste savoir c combien de temps pour avoir une reponse du consulat pour prendre mon livret de famille français et j'espere que vous me repondez merci merci